

Un peu de respect pour le passé

Date : 2 mars 2014

Félicitations à Eric Chopin pour avoir parfaitement contextualisé l'article qu'il signe aujourd'hui dans le supplément de Ouest-France consacré au « Centenaire de la grande guerre en Bretagne », intitulé :

« **Des hôpitaux étaient répartis sur tout le territoire...** »

Cet article, qui traite en effet de la question de manière très intéressante, prend grand soin de la situer dans la Bretagne administrative de l'époque constituée de 5 départements, dont la Loire Inférieure (cliquer pour agrandir) :

dimanche Ouest-France
2 mars 2014

Centenaire de la Grande Guerre

15

Des hôpitaux étaient répartis sur tout le territoire...

Le nombre record de blessés au front a nécessité de développer des centres de soins provisoires. La Bretagne en a compté jusqu'à 233, qui ont pris en charge près d'un demi-million de blessés.

Le rapatriement sanitaire à l'arrière, par voie ferroviaire, des soldats blessés au front impacte tout le territoire. Durant le conflit, la Bretagne accueille ainsi près d'un demi-million de blessés. Pour faire face et renforcer les hôpitaux existants, des hôpitaux complémentaires, auxiliaires et bénévoles sont aménagés.

Au total, la Bretagne comptera jusqu'à 233 hôpitaux complémentaires : 45 en Côtes-du-Nord ; 69 en Ille-et-Vilaine ; 50 en Finistère ; 48 en Morbihan ; 23 en Loire-Inférieure. La Croix-Rouge gère 40 hôpitaux auxiliaires : 10 en Côtes-du-Nord ; 13 en Ille-et-Vilaine ; 7 en Finistère ; 3 en Morbihan et 7 en Loire-Inférieure.

Les 69 hôpitaux bénévoles se répartissent ainsi : 2 en Côtes-du-Nord ; 16 en Finistère ; 11 en Morbihan ; 42 en Loire-Inférieure. Ces hôpitaux sont en quelque sorte des « filiales » des hôpitaux complémentaires. Celui de Savenay en possédait par exemple 9. Notamment à Saint-Gildas-des-Bois, Montoir, Pontchâteau etc...

Les établissements de formation sont réquisitionnés. A Rennes, le hall du lycée Saint-Vincent accueille des lits. Les structures religieuses sont mobilisées. A Broons, en Côtes-du-Nord, la maison-mère de la congrégation des sœurs de Sainte-Marie devient l'hôpital complémentaire numéro 42 et soignera dix mille soldats français et étrangers.

A noter également des hôpitaux américains (5 à Nantes), anglais (7 à Saint-Nazaire), belges (Dinard, Saint-Lunaire, Châteaugiron, Saint-Méen-le-Grand etc.).

La dissémination du dispositif sanitaire explique aussi la présence dans certains cimetières de tombes de soldats étrangers. Comme à Vitré où l'on trouve ainsi des sépultures russes.

Eric CHOPIN.



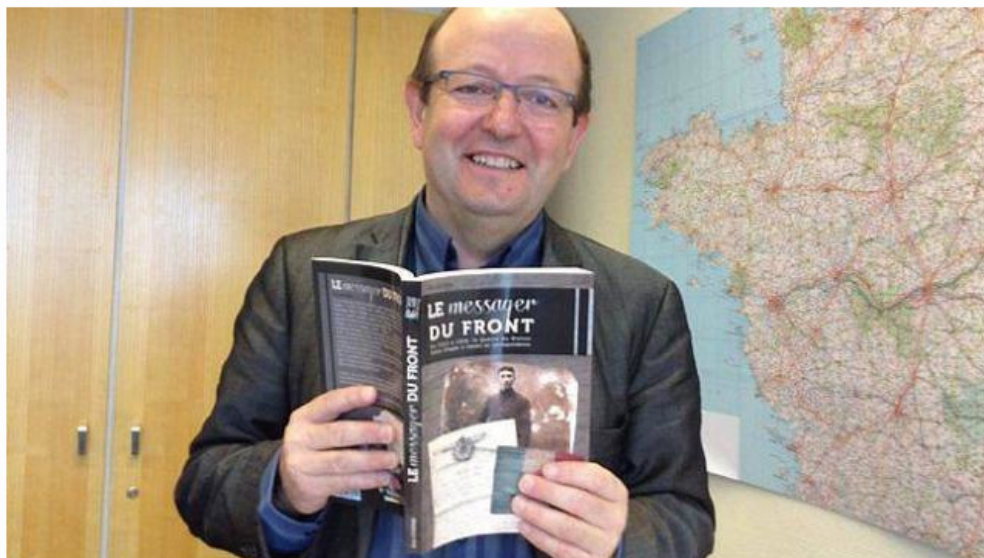
L'établissement scolaire Saint-Vincent de Rennes a également servi d'hôpital auxiliaire.

Je n'oublie pas qu'Eric Chopin vient de publier à compte d'auteur un ouvrage consacré à son grand-oncle, intitulé « **Le messager du front** » ([pub](#)) que le quotidien Ouest-France a présenté le 14 janvier comme « **l'histoire d'un poilu bretillien** ».

Accueil > Bretagne > Rennes > 📄

Le Messenger du front, l'histoire d'un poilu bretilien

Rennes - 14 Janvier



Ce qui lui avait fait dire que son aïeul Julien Chopin avait dû « *se retourner dans sa tombe* », que lui-même n'avait « *jamais utilisé ce terme* » qui « *par ailleurs... n'a ni queue ni tête* » et qu'il avait « *toujours pensé que cette histoire de brétilien ne tenait pas debout* ».

Une position d'autant plus intéressante qu'Eric Chopin a depuis quelques années des responsabilités dans la « mission presse école » du quotidien régional.

A noter qu'Eric Chopin n'est pas le seul collaborateur de Ouest-France à se retrouver en somme "instrumentalisé" dans cette phase de "popularisation" à marche forcée du nom qui a été d'autorité retenu pour désigner les habitants du département.

Voici par exemple ce qu'un correspondant local du journal écrivait de son côté il y a quelques semaines :

« J'accueille très bien ta remarque au sujet de brétilien, terme que je ne supporte pas moi-même ! Je l'ai utilisé pour des questions pratiques car nous sommes très limités en taille d'article et "d'Ille-et-Vilaine" était un poil trop long (quelques lettres te font parfois sauter une ligne qui devient alors excédentaire et c'était le cas), je ne voulais pas "tailler" dans le fond de l'article et je ne pouvais pas répéter "département" donc ... Je suis le premier à être choqué quand je vois cet adjectif dans

CITOYEN D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<https://etreounepasetrebretillien.com>

lequel, natif de Rennes et résident xxxxxxx, je ne me reconnais d'aucune façon. Quand je pense que le Conseil Général a allongé 30 000 € à une boîte de comm pour nous pondre "ça", je suis vert ! »

Si vous avez manqué l'épisode précédent, c'est ici : [pour la petite histoire](#)